

**4 Économie**

**Coopération Gabon-FMI/Plan de relance économique**

**Une relation conforme aux termes de l'Accord triennal**

I.M'B.  
Libreville/Gabon

*Les relations entre le Fonds monétaire international et l'État gabonais ne souffrent d'aucune embrouille. L'Accord triennal débuté le 19 juin 2017, datant de l'approbation de l'accord élargi au titre du Mécanisme élargi de crédit (MEDC) fait état d'un calendrier des revues semestrielles et des barèmes des décaissements.*

**DANS** le cadre de la mise en œuvre de son Plan de relance économique (PRE), le Gabon et le Fonds monétaire international ont

signé un accord triennal qui comprend, aussi bien l'appui budgétaire qu'un volet conseil. A ce titre, "le FMI conseille régulièrement l'État gabonais sur les modalités d'exécution de ses réformes phares. Dans ce cadre, le FMI peut être amené à émettre des réserves sur les modalités de mise en œuvre de certaines réformes".

Dans le cadre de cet accord triennal signé le 16 juin 2017, les deux parties ont convenu de se retrouver selon un calendrier préalablement défini. La prochaine rencontre entre l'Etat gabonais et le FMI interviendra le 1er juin 2018. Ce sera l'occasion d'examiner si les observations



Photo : D.R./L'Union

**Le ministre de l'Economie et les experts du FMI lors d'une précédente réunion.**

faites par le Fonds au gouvernement lors de la revue d'étape du 1er décembre 2017 ont été prises en compte.

Le niveau de satisfaction des deux parties devrait

conduire au décaissement d'une tranche supplémentaire de 100,618 millions de dollars (environ 53 milliards de F.CFA). Cet exercice devrait se répéter alternativement les 1er dé-

cembre et 1er juin. C'est-à-dire tous les six mois, jusqu'en 2019. La dernière réunion de cet accord triennal entre les deux parties devrait intervenir le 30 avril 2020, pour un appui

budgétaire de 50,569 millions de dollars (environ 27 milliards de F.CFA). Selon le rapport de la revue de décembre 2017, consultable sur le site du FMI, le directeur général adjoint a estimé que « les résultats obtenus par le Gabon dans le cadre du programme sont globalement satisfaisants. »

Au sortir du Comité monétaire et financier de mercredi dernier, le ministre de l'Économie, Régis Immongault Tatangani a indiqué que le Premier ministre devrait faire le point du PRE, un an après. Le gouvernement semble optimiste quant aux résultats attendus.

**Opération justice fiscale**

**Déjà 200 opérateurs économiques auditionnés**

Willy NDONG  
Libreville/Gabon

**LE** ministre de l'Économie, Régis Immongault Tatangani, s'est rendu, jeudi dernier, à la direction des Régimes spécifiques pour faire le point de l'opération Justice fiscale.

Après le tour du propriétaire, il s'est dit satisfait. « Parce que l'opération a été lancée le 12 février et nous avons déjà reçu 200 opérateurs de tout secteur, pétrolier, BTP, forestier, agricole. Et sur la base d'examen de situations, nous constatons qu'une 2e phase sera nécessaire afin de pouvoir vérifier les contreparties », s'est-il ex-



Photo : D.R.

**Le ministre de l'Economie, Régis Immongault, à l'issue de la visite...**

primé au sortir de sa visite.

Pour M. Immongault Tatangani, l'État, tout en dépensant des sommes faramineuses, accorde aussi beaucoup d'avantages fiscaux pour pouvoir lutter contre la vie chère

dans le pays. « Il faudrait que tout soit examiné afin qu'on puisse voir les contreparties réelles, mieux apprécier et peut-être poursuivre. Et pour d'autres, revoir et même récupérer si l'État a été floué dans le cadre de cer-



Photo : D.R.

**... et s'entretenant auparavant avec des opérateurs économiques.**

taines opérations », estime-t-il. Pour l'argentier gabonais, cette opération de vérification doit se faire dans un esprit de collaboration pour préserver les partenariats publics-privés. L'opération justice fiscale ne vise donc pas à

supprimer complètement les exonérations fiscales, a-t-il rappelé.

« Certains avantages pourraient être toujours renouvelés mais, avec un cadrage bien déterminé et une exigence en ce qui concerne les pièces, les demandes

précises et surtout le compte rendu. Parce que c'est très important qu'au niveau du Parlement, on puisse présenter un état détaillé des dépenses fiscales qui ont été accordées dans chaque secteur pour que les élus et le citoyen sachent ce que l'État concède aux entreprises pour atteindre ses différents objectifs », a-t-il poursuivi.

À noter que l'opération justice fiscale vise le retour à une équité fiscale, une refonte des incitations fiscales par une approche objective, sociale et économique par secteur d'activité prioritaire. Mais aussi, l'optimisation des recettes fiscales par un rappel de la dépense fiscale générée par ces avantages.

**Agriculture/Coopération Gabon-FAO**

**Le développement des chaînes de valeur au menu**

AEE  
Libreville/Gabon

**LE** nouveau ministre de l'Agriculture, Biendi Maganga Moussavou, et le Représentant de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) au Gabon, Helder Muteia, ont passé au crible, dernièrement, les projets conjoints

menés au Gabon. Et ce, dans le cadre du renforcement de la coopération entre l'Instance onusienne et notre pays.

L'occasion pour les deux parties de revenir sur le Cadre de programmation pays 2017-2022, les interventions en cours et les stratégies de renforcement de partenariats, en vue de favoriser le développement d'une agriculture intégrée plus durable. Au



Photo : D.R.

cours de cet échange, le ministre de l'Agriculture a présenté les ambitions de son département dans le domaine de l'Agriculture, tout en insistant sur la nécessité de mettre l'accent sur le développement des chaînes de valeur.

Quant au représentant de

**Le ministre de l'Agriculture (3e à g), le représentant de la FAO et leurs collaborateurs au terme de la rencontre.**

la FAO, il a présenté le contenu du Cadre de programmation pays de la FAO qui s'articule autour de trois domaines prioritaires : le renforcement de la gouvernance institutionnelle et des capacités nationales ; la gestion durable des ressources naturelles et le développement des chaînes de valeur durables dans l'agriculture, l'élevage, la forêt, la pêche et l'aquaculture.

<p><b>CHANGEMENTS</b></p> <p><b>Union Gabonaise de Banque</b></p> <p>SiteWeb : <a href="http://www.ugb-banque.com">http://www.ugb-banque.com</a></p>	<p><b>COURS INDICATIFS DES DEVISES EN DATE DU 16/03/2018</b></p>			<p>VENTE BILLETS (sans frais)</p>		<p>INDICES BOURSINIERS</p>	
	<p>FIXING</p>			<p>DEV CFA</p>		<p>en date du</p>	
	DEV	EUR/DEV	DEV/COT	DEV/CFA	DEV	CFA	
	XAF	xxxxx	xxxxx	xxxxxx	1 EUR	655,957	
	USD	1,2341	1USD =	531,527	1 USD	547,293	CAC 40
	CAD	1,6025	1CAD =	409,334	1 CAD	437,064	16/03/2018
	JPY	130,9000	1JPY =	5,011	100 JPY	526,143	5 261,30
	GBP	0,8848	1GBP =	741,362	1 GBP	778,023	DOW JONES
	CHF	1,1689	1CHF =	561,175	100 CHF	59 242,98	16/03/2018
	ZAR	14,6322	1ZAR =	44,830	100 ZAR	4 661,74	24 928,09
MAD	11,3099	1MAD =	57,998	1 MAD	60,65		
CNY	7,7966	1CNY =	84,134	1 CNY	86,66		
KES	124,9200	1KES =	5,251	1KES	5,41		

**BRENT (IPE) US Dollars/Baril**  
**16 Mars 2018: 65,01**